

## Délégués du personnel **CFDT** Personnel extérieur Groupama Loire Bretagne Réunion du 18 septembre 2018

### Turn over

**Les DP CFDT** souhaitent connaître le nombre de démissions, de ruptures conventionnelles et de mobilité groupe depuis le 1er Janvier 2018, par département ?

La direction indique que, depuis le 01 janvier 2018, il y a :

- 13 démissions
- 12 ruptures conventionnelles
- 2 mobilités Groupe

**Les DP CFDT** s'inquiètent de ces chiffres qui confirment la tendance de l'année dernière.

**Les DP CFDT** alertent la direction sur le manque de reconnaissance de l'entreprise poussant certains salariés à quitter l'entreprise.

Pour la direction, il n'y a pas d'alerte particulière.

### L'herbe serait-elle plus verte ailleurs ?

### Carte Chèque Déjeuner

**Les DP CFDT** sont interpellés par un nombre croissant de salariés sur les difficultés récurrentes quant à l'usage de la carte « ticket restaurant » (problèmes de règlements chez les commerçants liés au modèle de carte, alimentation du compte, problème de consultation au site dédié...)

Que compte mettre en place la Direction pour enfin résoudre les problèmes liés au choix de ce moyen de paiement ?

La direction indique que 20% des paiements par carte chèque déjeuner ne sont pas honorés.

Pour **les DP CFDT**, ce chiffre est inadmissible. De nombreux salariés ne peuvent pas utiliser ce moyen de paiement alors que cet avantage est issu d'un accord d'entreprise.

**Les DP CFDT** indiquent que certains salariés ne commandent même plus de chèque-déjeuner sachant qu'ils ne peuvent pas les utiliser.

**Les DP CFDT** alertent la direction depuis plusieurs mois sur ces dysfonctionnements. Ils demandent que la situation revienne à la normale dans les plus brefs délais quitte à changer de prestataire.

La direction prend le point et indique qu'elle va rencontrer le prestataire.

### Bug informatique

**Les DP CFDT** sont alertés par des salariés qui ont connaissance d'un bug informatique impactant la conservation des accords ATC sur la GRC.

Quelles seront les conséquences sur les contrôles ?

La direction indique qu'il y a bien eu un problème de conservation des accords ATC sur le dossier des clients en GRC. Elle indique que le problème est résolu mais qu'elle ne connaît pas la date de survenance de ce bug.

**Les DP CFDT** demandent comment sera appréciée une absence d'accord ATC due à ce dysfonctionnement lors d'un contrôle.

La direction indique que c'est la bonne foi du salarié qui sera pris en compte.

En cas de problème, n'hésitez pas à revenir vers **vos DP CFDT**.

### Affaires non conforme suite à audit.

**Les DP CFDT** demandent quels sont les critères qui permettent de qualifier une affaire de « non-conforme » ?

La direction indique que toutes les anomalies sont indiquées sur la cartographie des anomalies que l'on peut retrouver sur Guid'ouest.

**Les DP CFDT** réitèrent leur demande qu'une affaire avec faute majeure ne soit pas annulée pour le salarié. En effet, celui-ci effectue les corrections et l'affaire est bien conservée par l'entreprise.

De plus, ces anomalies impactent déjà la prime « Qualité » du salarié.

**Pour les DP CFDT**, il s'agit bien d'une sanction financière appliquée au salarié.



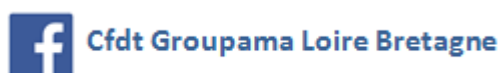
### La CFDT vous informe...

- Propos issus de réunions Droit d'expression :
  - « Trop d'ateliers « Téléphone » imposés. Le conseiller préfère l'autonomie et s'organiser à sa manière »
  - « Manque d'effectifs dans le réseau commercial ce qui entraîne des remplacements trop souvent, l'administratif prend trop le pas sur le commercial, alors qu'on nous attend sur ce dernier point en constance »
- L'accord IK vélo s'applique aussi pour le réseau commercial.
- Pour l'EAEP, une fois que vous avez mis vos commentaires, le manager n'a pas à ajouter des commentaires après votre signature.

### Délégués du personnel Personnels Extérieurs Groupama Loire Bretagne



Retrouvez toute l'actualité de  
la CFDT GROUPAMA Loire Bretagne



N'hésitez pas à nous contacter

**Vous souhaitez que la CFDT vous informe par mail, transmettez-nous votre adresse mail privé sur [cfdtgroupamaloirebretagne@gmail.com](mailto:cfdtgroupamaloirebretagne@gmail.com)**